



# La liste des services inclus 2025

Visibilité

GRATUIT

- Votre présence dans le **magazine de destination édité tous les 2 ans**. Mise à disposition de la documentation distribuée par nos soins dans vos structures touristiques.
- Une page dédiée à votre structure sur le site internet **www.landes-chalosse.com**.
- Votre structure sur la carte collaborative OpenStreetMap **https://carte.tourismelandes.com**.
- La valorisation de votre structure à l'accueil et **diffusion de votre documentation** sur les présentoirs (uniquement pour certaines activités : musées, sites touristiques et de loisirs, événements).
- La **vente de billets d'entrée ou d'animations et journées packagées** pour individuels de votre structure dans nos bureaux d'accueil et/ou en ligne sur landes-chalosse.com (sous réserve de validation de la charte billetterie).
- La commercialisation de prestations et de **produits packagés** pour les groupes.
- La participation à des **offres promotionnelles** de l'Office de Tourisme (ex : magazine de Noël).

GRATUIT

Conseil et accompagnement

- Un **conseil personnalisé** et **accompagnement** aux porteurs de projets et aux prestataires hébergeurs (ex : mise en scène de votre hébergement, remise de la mallette du prestataire).
- Une **aide à la labellisation**, mise en relation et information sur les labels (Gîtes de France, Clévacances...).
- Un accompagnement aux différentes **actions départementales** (Terra Aventura, Tourisme Gourmand).
- Un accompagnement personnalisé à la **taxe de séjour**.
- Un accès à l'**espace pro** du site web **www.landes-chalosse.com** avec mise à disposition d'outils.
- Un accès toute l'année au **planning des disponibilités via le V.I.T** pour la mise à jour de votre hébergement et réception d'un questionnaire sur la saison estivale toutes les fins de semaine pour remplir vos disponibilités.

GRATUIT

Rencontres et informations

- Une invitation à des **journées de découverte et de rencontre locales** (3 rencontres/an sur des thématiques spécifiques) : mieux vous connaître et mieux connaître les richesses touristiques de Landes Chalosse.
- La réception des **newsletters**, de nos animations.
- Le référencement des **manifestations** dans l'agenda édité en PDF et envoyé par mail en été (juillet et août) à tous nos partenaires. Réception d'un questionnaire mensuel pour nous faire part de vos animations.
- 10 % sur la boutique** (limité à nos partenaires, 1 personne et nominatif).
- La mise à disposition de supports de communication pour valoriser la destination (kakémono, magazine, plan liasse, etc...). Pensez à prendre contact avec l'Office de Tourisme si vous êtes intéressé.

### 1- Votre site internet clé en main : SOLUTION WEEBNB Tarif négocié

Assurez votre visibilité sur internet avec la création de votre site clé en main défiant toute concurrence.

- Année de création (mise en place, accompagnement) : 42€ HT soit 50€ TTC / abonnement annuel.
- Renouvellement au moment de l'adhésion : 68,75€ HT soit 82.50€ TTC / abonnement annuel.

### 2- La plateforme de réservation en ligne ELLOHA Tarif négocié

Elloha est une solution 3 en 1 : les formules proposées peuvent intégrer à la fois un outil de vente en ligne, un outil de synchronisation des plannings et la possibilité de créer un site internet, une connexion avec les OTA (Online Travel Agency). (cf espace pro sur le site internet Landes Chalosse) en partenariat avec LANDES ATTRACTIVITÉ.

- Abonnement annuel : 62,50€ HT soit 75€ TTC.
- Accompagnement à la mise en place par l'Office de Tourisme (4h) : 20,83€ HT soit 25€ TTC.
- Aide à la gestion du système Elloha par l'Office de Tourisme : 25€ HT soit 30€ TTC pour un an.

### 3- Votre publicité sur landes-chalosse.com

Attirez les visiteurs du site de l'Office de Tourisme grâce à une fenêtre publicitaire avec un renvoi sur votre site internet + encart personnalisé et diffusée en boucle sur nos 6 écrans dynamiques installés dans nos espaces accueil et chez nos partenaires.

#### HOME PAGE

- Janv. à juin et sept. à déc ..... 42€ HT soit 50€ TTC / mois  
Hors-territoire ..... 50€ HT soit 60€ TTC / mois
  - Juil. et août\*\* ..... 54,17€ HT soit 65€ TTC / 15 jours  
Hors-territoire ..... 58,33€ HT soit 70€ TTC / 15 jours
- \*\* Offre limitée à 4 partenaires



#### AUTRES PAGES

- Janv. à juin et sept. à déc ..... 29,70€ HT soit 35€ TTC / mois
- Juil. et août ..... 33,33€ HT soit 40€ TTC / 15 jours

### 4- Votre publicité sur les réseaux sociaux

Profitez d'une audience de plus de 11 000 abonnés sur les pages Facebook et Instagram Landes Chalosse Tourisme. Ciblée, dynamique et directement mesurable, la publicité sur les réseaux sociaux est incontournable pour répondre à vos besoins de communication.

- Campagne de 1 semaine : 100€ HT soit 120€ TTC selon catégorie professionnelle, sur calendrier et après validation du contenu par l'Office de Tourisme.

### 5- Réalisation de reportage photos Tarif négocié

La communication par l'image est aujourd'hui primordiale. De belles photos pour donner une belle image de votre établissement peuvent permettre aux clients potentiels de se projeter. L'Office de Tourisme Landes Chalosse vous propose la réalisation de photos de votre structure par un photographe professionnel.

- Forfait 10 photos : 99,38€ HT soit 119,25€ TTC

# Votre adhésion 2025

Bulletin à retourner dans un des bureaux de l'Office de Tourisme.

Pour l'adhésion aux services +, merci de l'accompagner de votre règlement par chèque, par virement ou CB. Une facture vous sera envoyée.

Nom de l'établissement : .....

Nom et prénom du représentant : .....

Adresse : .....

N° de téléphone fixe ou mobile : .....

Mail : .....

Site internet : .....

Facebook / Instagram / LinkedIn.....

## Vous êtes :

- un hôtel     un meublé de tourisme     une chambre d'hôtes     un camping
- un restaurant     un producteur     un site de visite     un commerce
- autre (merci de préciser) :

## Adhésion gratuite (voir liste des services inclus page 19)

### En tant que partenaire, je souhaite aussi \*\* :

- intégrer l'offre groupe afin d'être commercialisé.
- être présent dans la boutique de l'Office de Tourisme.

\*\*Offres supplémentaires gratuites à la libre décision de l'Office de Tourisme

## Adhésion payante aux services + (Voir tarifs page 20)

	SERVICES PROPOSÉS	PRÉCISEZ VOTRE CHOIX**	MONTANT TTC
1	Votre site internet clé en main 		
2	Plateforme de réservation en ligne Elloha 		
3	Votre publicité sur les réseaux sociaux Campagne d'une semaine		
4	Votre publicité sur le site internet landes-chalosse.com		
5	Réalisation reportage photos		
	<b>Total TTC</b>		

\*\* Home page ou autres pages/période pour la publicité/nombre de photos souhaité, etc

## Conditions générales de vente de partenariat du 01/01/2025 au 31/12 /2025

Le siège social de l'Office de Tourisme Landes Chalosse est situé Place du Tour du Sol 40500 SAINT-SEVER ;

Tél : 05 58 76 34 64 – Mail : contact@landes-chalosse.com

L'Office de Tourisme Landes Chalosse est immatriculé au registre des opérateurs de voyages et de séjours sous le N° IM040200001.

Garantie financière : APST– Assurance Responsabilité Civile Professionnelle : HISCOX SA – SIRET : 879 260 016 – APE : 79.90Z

### 1. Conditions générales du partenariat

Un prestataire qui souhaite être partenaire de l'Office de Tourisme Landes Chalosse doit avoir son activité touristique sur l'une des 66 communes de la destination. Pour un prestataire dont l'activité touristique est en dehors du territoire, il devra obligatoirement et préalablement être partenaire de l'Office de Tourisme de son territoire de compétence.

Les présentes conditions générales ont pour objet de fixer et définir les modalités de vente pour les produits ci-dessous :

- Pack partenaire de base : offert.
  - Service payant : solution WeeBnb : 50 € TTC/an – renouvellement : 82,50 € TTC/an.
  - Service payant : solution Elloha : abonnement annuel 75 € TTC/an. - Accompagnement (4h) : 25 € TTC - Aide à la gestion : 30 € TTC.
  - Service payant : publicité sur landes-chalosse.com : pour 15 jours de parution en juillet et août sur Home page : 65 € TTC ou 70 € TTC pour les hors territoires. Pour 1 mois de parution de septembre à juin 50 € TTC ou 60 € TTC pour les Hors territoires sur Homepage. Autres pages : 35 € TTC à 40 € TTC quelle que soit la page de parution et en fonction de la durée.
- Reportage photos, encart publicitaire, publicité réseaux sociaux.
- CGV commercialisation à consulter sur notre site internet landes-chalosse.com

Le partenariat s'adresse à tous les professionnels du tourisme. Il comprend les hébergeurs touristiques, les restaurateurs, les producteurs et conserveurs, les commerçants de bouche, les vignerons, les sites de loisirs et activités, les musées et les artisans d'art. Toutefois, afin de garantir une qualité de service à nos touristes, de respecter les critères de la Démarche Qualité dans laquelle nous sommes engagés et après analyse de l'offre du prestataire, l'Office de Tourisme se réserve le droit du choix définitif des offres qu'il promet.

Un prestataire qui souscrit à l'une ou l'autre des formules proposées devient de fait partenaire de l'Office de Tourisme Landes Chalosse. Le partenariat entre le prestataire et l'Office de Tourisme est valable un an à condition que le bon de commande et la fiche de mise à jour soient dûment complétés et accompagnés du règlement des offres.

Les informations indiquées sur le bulletin de partenariat engagent le responsable de l'établissement. Il s'engage à fournir à l'Office de Tourisme des informations complètes et fiables sur son activité afin que ce dernier les diffuse sur ses différents supports. Cette activité doit être exercée en conformité avec la réglementation en vigueur. L'Office de Tourisme Landes Chalosse ne pourra en aucun cas être tenu responsable des erreurs ou fausses informations déclarées sur les documents de partenariat ou fiche de mise à jour.

Pour les meublés de tourisme, toute demande de partenariat au pack partenaire sera conditionnée par l'obtention du classement national en étoile ou d'un label. De fait, il sera demandé une copie de la déclaration en mairie de l'activité et du classement.

### 2. Engagement de l'Office de Tourisme Landes Chalosse vis-à-vis du partenaire

L'Office de Tourisme Landes Chalosse s'engage, à travers ses différentes formules de partenariats présentées dans le guide du partenaire, à fournir les services suivants :

- L'accompagnement.
- L'amélioration de votre visibilité et la mise en avant de votre activité.
- La professionnalisation de ses partenaires.

### 3. La Facturation

Le règlement du partenariat entre le prestataire et l'Office de Tourisme doit intervenir au 31/01/2025. Il vous sera alors envoyé une facture acquittée. Possibilité de régler en chèque, espèces ou virement bancaire.

Tout nouveau prestataire touristique peut devenir partenaire à tout moment de l'année.



  J'accepte les conditions générales de ventes 2025  
*N'oubliez pas de cocher ici*

Lu et approuvé le :

Nom :

Signature :

### Coordonnées bancaires de la structure

Par virement : IBAN : FR76 13306004032309601832013 - BIC : AGRIFRPP833

Par chèque : à l'ordre de SPL LANDES CHALOSSE